

ECHOS D'ERCÉ



Le Mont Béas

DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE

LA VIE DE LA COMMUNE

- **L'école à Ercé : une histoire riche de plus d'un siècle.**
- **Acquisition du bâtiment restaurant des 7 familles**
- **Commission locale d'écobuage**

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- **Le foyer rural**
- **Le comité des fêtes**
- **L'association des producteurs Les amis de Philippe Charvin**
- **Les amis de Philippe Charvin**

L'ECOLE

VIVRE ENSEMBLE

- **Le cinéma à Ercé**
- **11 novembre**

RÉFLEXION

- **La sortie des énergies fossiles est inexorable**

ETAT CIVIL

VIE PRATIQUE

L'EDITO DU MAIRE

A quelques jours de basculer en 2023, nous vous proposons une nouvelle édition des Echos d'Ercé.

Vous pourrez prendre connaissance, dans les pages qui suivent de l'action du Conseil Municipal ainsi que de l'activité de nos associations.

De nombreux travaux ont été réalisés cette année : le réfectoire scolaire, la réfection de voirie dans divers secteurs de la commune, la mise en conformité des poteaux incendie, etc...

Nous avons, depuis le 5 décembre, acquis le bâtiment de l'Auberge les 7 Familles qui s'inscrit dans un projet d'aménagement global du village comme vous pourrez le lire par ailleurs.

Autre projet d'importance, le Centre d'Accueil de l'Escalusse, magnifique réalisation des années 80/90 a aujourd'hui besoin d'une rénovation conséquente. Nous avons à ce jour une étude technique et financière. Des contacts ont été pris auprès des financeurs pour obtenir un subventionnement maximal de ces travaux.

Nous aurons l'occasion d'aborder tous ces sujets et bien d'autres lors d'une Réunion Publique d'information et d'échanges qui aura lieu le vendredi 6 janvier à 18 heures au Foyer Municipal suivie d'un moment convivial.

Je voudrais saluer l'engagement des agents municipaux, les remercier pour leur efficacité et leur sens du service public.

En attendant le plaisir de se retrouver, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2023.

Le Maire,

Christian CARRÈRE

LA VIE DE LA COMMUNE

L'école d'Ercé : une histoire riche de plus d'un siècle

En 1900, Ercé compta en plus de 2 écoles au village, une de garçons et une de filles, jusqu'à 6 écoles publiques élémentaires réparties dans les hameaux, dont :

- La Rivière, qui ne fermera que dans les années 1980,
- La Bouche, fermée en 1971,
- Le Parcoch,
- Lascostes,
- Cominac, 2 écoles comme à Ercé, puis une classe unique fermée en 1977.

Outre ces écoles publiques, on trouvait 1 école privée au village avant la loi de séparation de l'église et de l'état.

A cette date, la population d'Ercé était de 2 723 habitants, et les effectifs scolaires sont en rapport avec cette démographie.

Mais progressivement la population diminue, les écoles des hameaux ferment et désormais demeure seulement l'école du village.



Ecole des filles Village d'Ercé 1925



Ecole de La Rivière 1936-1937

Un petit rappel historique :

Jusqu'au XIXe siècle, l'instruction publique était assurée par les représentants de l'Eglise, celle-ci remplissant également les fonctions administratives d'état civil. Le curé était alors l'homme de référence dans la communauté face à une population rurale peu instruite ; rappelons-nous qu'à cette époque, le son des cloches rythmait encore les activités quotidiennes. L'école publique va se construire lentement à partir de la fin du XVIIIe siècle et sans remonter à Charlemagne, citons les principales lois qui structurent l'enseignement en France :

- François **GUIZOT** alors ministre de l'Enseignement primaire, porte la première loi relative à l'enseignement primaire votée le 28 juin 1833 ; elle prévoit la scolarisation des garçons et l'obligation pour les communes de plus de 500 habitants d'avoir une école primaire.

- Victor **DURUY**, le 10 avril 1867 fait voter une nouvelle loi obligeant les communes à se doter d'une école publique de filles et établit la gratuité de l'enseignement primaire en les autorisant à lever un impôt communal.

- Jules **FERRY**, ministre de l'Instruction publique, fait voter les lois du 10 juin 1881 confirmant la gratuité de l'école, et du 28 mars 1882 rendant l'instruction publique obligatoire et laïque. Cette loi supprime tout enseignement religieux à l'école et le remplace par "une instruction morale et civique".

Notons qu'il s'agit d'une obligation d'instruction et non de scolarisation.

L'école du village

A la rentrée de 1999, moment très important dans l'histoire de l'école, est réalisé le regroupement pédagogique Ercé-Aulus qui permet la création des classes maternelles, les rénovations des bâtiments et la construction de la salle de motricité et d'une salle de classe supplémentaire.

Les effectifs connaissent des variations, ainsi à la rentrée 2007, la présence de 52 élèves a conduit à l'ouverture d'une troisième classe fermée à la rentrée 2010.

Aujourd'hui : deux classes se partagent les effectifs : Maternelle et Cours Préparatoire et cours élémentaires, cours moyens.

A la rentrée 2022, 37 élèves sont inscrits, 16 en maternelle et CP et 21 en CE /CM. Quatre enseignants assurent les cours sur les deux classes.

Le budget alloué par la commune au fonctionnement de l'école (41000 euros) montre l'importance qu'elle donne à la mission éducative. L'école possède également une cantine scolaire, ainsi qu'un service de garderie, gratuit pour les familles.

Vers la construction d'une cantine scolaire 2020 - 2022

Jusqu'en 2019, la cantine est accueillie dans une salle dédiée dans le bâtiment de l'EPHAD proche, et les repas sont assurés par les cuisines de l'établissement. Le confinement lié au Covid n'a plus permis cet accueil et les enfants sont installés dans la salle de l'Exposition des Montreurs d'ours.

Cependant, cette situation provisoire ne pouvait se prolonger, d'autant que les locaux de l'Exposition des Montreurs d'Ours doivent faire l'objet de travaux. Il est donc décidé, en Conseil Municipal du 18 décembre 2020, la construction d'un réfectoire et de sanitaires pour les enfants.

Dans le même temps, les élus s'engagent à mettre en place des repas confectionnés à base de produits bio et/ou locaux à la cantine pour répondre à une demande forte des parents. Après étude et recherches, les repas sont confiés à la cuisine centrale de Massat, gérée par le Centre d'Accompagnement Social aux Techniques Agropastorales (CASTA) situé à Alzen.

La construction du réfectoire et des sanitaires débute en novembre 2021. Son coût s'élève à 310 000 € dont 80 % de subventions.

Les locaux sont pratiquement terminés et fonctionnels pour la rentrée de septembre 2022 à la satisfaction des enfants et du personnel de service qui trouve là un outil fonctionnel pour exercer au mieux sa mission.

Pour l'avenir, la commune et ses habitants sont mobilisés pour que le nombre d'élèves se maintienne, ou mieux, augmente afin de conserver au village sa vie et son animation.



Acquisition du bâtiment du restaurant des 7 Familles

La mairie d'Ercé a souhaité se porter acquéreur auprès de la famille LE LEANNEC du bâtiment abritant le restaurant des 7 Familles.

Cet achat s'inscrit dans une vision de long terme pour l'urbanisme de notre commune. Naturellement ce bâtiment qui fait face à la mairie et borde la place du Prat Besiaou s'insère dans un projet urbain qui prévoit d'aménager la place et son retour à des usages piéton et de rassemblement. Cet aménagement de la Place et du Carré est une ambition du programme municipal 2020-2026. Il se réalisera en plusieurs étapes : acquisition du terrain de la famille Servat destiné à devenir parking (2021), consolidation des murs du ruisseau de l'Allée pour permettre aux voitures de se garer inscrit au programme 2024, demande d'accompagnement

de ces projets communaux auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) en 2023. Autre point important, l'acquisition de ce bâtiment ne pèsera pas sur les finances de la commune en raison du versement du loyer par les locataires et permettra progressivement sa rénovation.

Installation de la Commission locale d'écobuage d'Ercé (CLE)

Le 16 novembre s'est tenue à Ercé la première réunion de la commission locale d'écobuage (CLE) animée par la Chambre d'agriculture et la Fédération pastorale. Etaient aussi représentés les services de l'état (DDT), l'ONF, le SDIS, la gendarmerie, le PNR. Le maire qui en est le président et les agriculteurs qui en sont membres étaient présents.

Cette commission, il en existe sur toute la chaîne pyrénéenne, est la première à être installée sur le département de l'Ariège. En effet, la pratique ancestrale de l'écobuage qui vise à nettoyer et préserver les zones de pâturage par un brûlage dirigé est encore utilisée de manière importante par les agriculteurs de notre commune. Rappel : seuls les exploitants agricoles ou forestiers, les ayants droits d'un groupement pastoral ont le droit d'incinérer des végétaux sur pied (écobuage) et des végétaux coupés.

La CLE a pour objectif d'encadrer cette pratique pour qu'elle soit réalisée en toute sécurité et qu'elle respecte les contraintes environnementales. Elle doit aussi faciliter les démarches des agriculteurs et leur autonomie en donnant des réponses plus rapides et locales à leurs demandes. C'est le maire qui est décisionnaire après avis de la commission.

Lors de cet après-midi, les demandes de 8 agriculteurs et 2 groupements pastoraux ont été examinées et validées avec des préconisations adaptées. Plusieurs feront l'objet d'un suivi par la cellule départementale de brûlage dirigés (CDBD) en raison de risques importants ou dans un but pédagogique... d'autres seront réalisées par un groupe d'agriculteurs qui s'organiseront en autonomie.

Ces décisions sont prises pour la saison octobre 2022/avril 2023 et permettent de à chaque agriculteur de programmer annuellement les écobuages.

Les demandes sont à faire auprès du secrétariat de mairie avant début octobre pour les écobuages et au fil de l'eau pour le brûlage des végétaux sur pied qui eux ne passeront pas en CLE.

On peut souligner l'esprit de collaboration et de dialogue qui a animé tous les participants à cette réunion.

Composition de la CLE : Présidence : Christian Carrère, membres : Représentants des agriculteurs Ercéens, de la Direction Départementale des Territoires, de la Chambre d'Agriculture, de la Fédération Pastorale, de l'ONF, du SDIS, de la Gendarmerie, du PNR, de l'ANA (Association des Naturalistes Ariègeois), ACCA le Marcassin, AFP et GP d'Ercé, OFB, CDRP, Natura 2000 Mont Ceint, Mont Béas.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

• Le foyer rural

Pour la **soirée dansante du 15 juillet**, le beau temps était au rendez-vous, mais la belle fête annoncée a malheureusement été un peu gâchée par l'arrêté préfectoral interdisant tous les feux d'artifice, pour cause de sécheresse.

Néanmoins, diverses générations se sont retrouvées autour du Bal Trad animé par le groupe soulanaï "lou Baleytou" et de l'ambiance « disco » qui a clôturé la soirée, assurée par Clément, notre DJ local.

Nos remerciements aux bénévoles qui ont aidé à la préparation, à la gestion de la buvette et à l'animation musicale de la soirée.

2 séances de cinéma, prévues en plein air, ont eu lieu, le 22 juillet et le 12 août, en partenariat avec l'Estive de Foix et le cinéma itinérant Ariège images.

Le 1er film, « Antoinette dans les Cévennes », n'a pu être projeté sous les étoiles de l'Escalusse : la pluie tant espérée a choisi le soir du 22 juillet pour tomber... obligeant les participants à un repli sur la salle Maurice Icart. Malgré le charme d'Antoinette, la beauté des Cévennes, la convivialité de la buvette, seule une trentaine d'irréductibles a osé braver les -modestes- intempéries.

Le 12 août, enfin, « les racines du monde » et la splendeur de la Mongolie ont pu se déployer sous un ciel sans nuages, pour le plus grand plaisir des 100 spectateurs présents. Un seul regret : l'offre de glaces trop faible par rapport à la demande.



La fête des jardins partagés d'Ercé et de la Biodiversité, à l'initiative de l'association Foyer Rural d'Ercé et de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux d'Ariège, s'est déroulée le Dimanche 18 septembre, journée du patrimoine, sous un soleil radieux.

Dès le matin, les visiteurs, profitant d'une météo particulièrement clémente, ont pu déambuler dans les allées des jardins et du verger et apprécier les expositions du PNR et de la FDFR 09, le jeu de l'oie géant sur le thème de l'eau, les stands de vente de tisanes, confitures, plantes comestibles et médicinales.

A midi, les burgers locaux proposés par le restaurant mobile ont été dégustés à l'ombre du chapiteau, puis les plus courageux sont partis à la découverte des plantes présentes autour du plan d'eau de l'Escalusse tandis qu'une projection de courts-métrages de l'association la Télé Buissonnière se déroulait sous le barnum.

Tout au long de la journée, crêpes, gâteaux et boissons diverses ont été proposées aux amateurs.



- **La foire d'automne cuvée 2022, une vraie réussite !**

Tout d'abord, le Foyer Rural remercie encore les bénévoles, les agriculteurs, les exposants, qui se sont mobilisés et dévoués pour la préparation et le bon déroulement de cette journée d'exception.

Bien qu'un peu frais le matin, le temps clément était au rendez-vous ce qui a favorisé la venue des visiteurs qui ont été très nombreux et qui ont participé avec enthousiasme aux différentes activités proposées : poids de la génisse, filet garni, lancer de jambon, course de brouettes et la course de cochons toujours très prisée par les visiteurs et qui a pu avoir lieu grâce aux cochons prêtés par Sylvain.....que nous remercions vivement et sur lequel nous comptons bien pour recommencer l'année prochaine ! !

En matière d'animation, tous ont apprécié la prestation de l'animateur qui a su commenter chaque activité ou jeu et aussi présenter les différents exposants et rendre cette journée agréable. Nous remercions les Musards de leur prestation musicale, ils nous ont joyeusement accompagnés tout au long de cette journée festive.

Le nouvel emplacement du vide grenier a donné entière satisfaction aux exposants et aux visiteurs par sa proximité avec les animaux, les tracteurs et machines agricoles et même le stand de traite et de fabrication de beurre proposé par Jean Roussel.

- Pour le repas, la prestation de Las Laous n'a pas complètement répondu à notre commande, assiettes pas assez copieuses et nombre de repas insuffisant. Nous veillerons pour l'an prochain à ce que le repas proposé réponde à nos exigences.

Le résultat global est satisfaisant, les membres du Foyer Rural vont œuvrer pour améliorer encore l'organisation avec plus de stands d'artisans et producteurs locaux, et ils ont apprécié d'être épaulés par de nouveaux bénévoles qu'ils remercient chaleureusement.

A l'automne prochain pour recommencer dans la bonne humeur et la convivialité !



Désormais riche de plus de 35 adhérents, l'association propose depuis la rentrée **une nouvelle activité, un Atelier QI GONG** le lundi matin de 10 h à 12 h au foyer municipal.

Cet atelier hebdomadaire, mis en place mi-septembre, a démarré dans de bonnes conditions puisqu'il le beau temps lui a permis de se dérouler à l'extérieur jusqu'à mi-novembre.

Il compte une douzaine de participants qui apprécient cette pratique porteuse de bien-être.

Et bien sûr, l'**atelier ping-pong** continue, tous les mardi et vendredi à partir de 18h, sous la houlette de Wilfried.

Et l'avenir ?

Les projets sont nombreux pour le 1er semestre de la nouvelle année 2023 :

- Pendant les vacances d'hiver, **Carnaval**, date et programme à définir
- Aux vacances de printemps, **atelier pour les enfants**, date et programme à définir

Tournoi de ping-pong, suite au succès rencontré lors de la rencontre de 2022

- Mise en place d'un groupe pour l'entretien et le **développement des jardins partagés et du verger** (Implantation d'une pépinière, installation d'une serre pouvant abriter les plants destinés au fleurissement du village, échanges de techniques et de savoir-faire, construction d'une cabane à outils et à graines et de toilettes sèches, organisation de rencontres festives et conviviales, liste non exhaustive...avis aux amateurs !
- Programmation de **2 séances de cinéma sous les étoiles**, en juillet et en août.

A bientôt

- **Le comité des fêtes**

Une fête du 15 août réussie



Un goûter de Noël pour les aînés organisé par le Comité des fêtes et l'équipe Municipale



Belle ambiance avec les Mountagn'aires et le duo de musiciens Yves et Bernard et des danseurs sur la piste!

Le réveillon de la Saint Sylvestre dont voici le menu

REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

MENU

Apéritif kir

Mesclun de salade, petites st Jacques sautées en persillade, saumon fumé, crevette.

Coqueline de Cabillaud, légumes snakés, sauce champenoise.

Trou Ariègeois

Pluma de cochon noir, crème de morilles, gratin dauphinois, fagotins d'asperges.

Plateaux de fromages

Bûche du Réveillon Norvégienne flambée

Coupe de champagne

café

Vins rouge, rosé blanc

Soirée animée DJ Pat

Adultes 65 €

Enfants 15 € (menu différent)

Les réservations seront validées une fois les paiements enregistrés aucun remboursement ne sera effectué

Pensez à réserver à la mairie d'Ercé 05-61-66-86-00

- **L'association des producteurs**

L'association des Producteurs d'Ercé a clôturé cette deuxième saison de marché avec succès.

Nous sommes impatients de vous retrouver **dès le mois de mai** pour le marché hebdomadaire sur la place du foyer municipal. Même jour, même heure !

Les mardis, de 16h30 à 19h !

Merci à toutes et tous d'être venus !

Nous tenons également à remercier les Cominacois pour leur accueil et leur aide souvent précieuse concernant le marché nocturne de Cominac ! Un merci à la mairie d'Ercé, aux artisans et producteurs, aux Mountagn'aires ainsi qu'aux bénévoles qui nous ont permis de servir 200 repas lors de cet évènement, mais surtout de nous réunir dans la bonne humeur et ce cadre inoubliable pour ceux qui le découvre...



Cominac c'est aussi une saison de plus pour son petit marché estival Juillet /Août, qui avait lieu cette année devant l'église



Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et à l'année prochaine !

• Les amis de Philippe Charvin

Par ces mots quelques nouvelles de notre association Philippe Charvin pour cette fin d'année 2022. Elle se termine mieux qu'elle n'avait commencé aux vues de la situation sanitaire.

Pour le plus grand plaisir de nos résidents nous avons pu organiser des événements festifs avec une belle programmation. Je remercie sincèrement notre nouvelle animatrice madame Najat Laghrissi qui apporte à l'association sa disponibilité ainsi que sa compétence et surtout sa gentillesse.

Le groupe les Mountagn'aires ainsi que Se Canto, la venue de Nicole Rieu et du groupe Souvenirs- Souvenirs ont enchanté en cette fin d'année toute la résidence.

Un Loto sera organisé et tous les résidents qui auront chacun un lot, pourront ensuite assister à la messe de Noël célébrée à la maison de retraite.

Accompagné des membres de l'association nous vous souhaitons d'excellente fêtes de fin d'année à tous.

L'ECOLE

Les élèves de l'école du Garbet ont pu assister au spectacle *Rose ou bleu* présenté par la compagnie Étincelles.



Sur le temps périscolaire, il leur est désormais proposé chaque semaine un atelier d'astronomie le mardi, et un atelier de sophrologie le jeudi.

VIVRE ENSEMBLE

Le cinéma à Ercé

SEANCES DE CINEMA

Le partenariat de la mairie d'Ercé avec l'Estive de Foix a vu sa première concrétisation le 2 novembre dernier, avec la projection du film « Maria rêve », salle du foyer municipal.

Cette séance de cinéma a réuni 30 spectateurs, tous unanimement captivés par le film proposé.

L'Estive étant en pause pendant les vacances de Noël, la prochaine séance aura lieu le mercredi 18 janvier 2023 à 17h30, toujours au foyer municipal, avec le film. « L'innocent » réalisé par **Louis Garrel** avec Roschdy Zem, Anouk Grinberg.



Les suivantes vous seront proposées aux prochaines vacances d'hiver et de printemps, dates et programmation n'ayant pas encore été arrêtées.

11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à partir de 10 heures à Ercé avec le dépôt de gerbe aux monuments aux morts, le discours de Monsieur le maire, la lecture de la lettre de la secrétaire d'état aux Anciens combattants et le chant des Mountagn'aires. Cette année est marquée par la remise de la légion d'honneur à M. Charry ancien combattant et habitant du hameau de Lascostes. Elle lui a été remise par le colonel Serris lors de la cérémonie cantonale qui se déroulait à Aulus. Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.

RÉFLEXION

La sortie des énergies fossiles est inexorable

Pour tous les climatologues ce sont les énergies fossiles qui ont commencé à détraquer notre climat. Les sources non carbonées, l'hydroélectricité, le nucléaire ainsi que les nouvelles formes d'énergies renouvelables (photovoltaïque et éolien) pour l'essentiel ne fournissent toujours que 20 % de toute l'énergie que mobilise le fonctionnement de l'économie mondiale. Ce pourcentage était le même en 1974

Le drame de cette affaire c'est que l'abondance énergétique a été rendue possible en sortant des énergies renouvelables, les seules disponibles jusqu'à il y a deux siècles. Ce sont les énergies qui poussaient les voiles des navires, actionnaient les moulins et les forges, séchaient les récoltes et nourrissaient les animaux qui tiraient les charrues.

Pour limiter à 2 degrés C la dérive climatique que nous avons initiée et dont les derniers étés ne fournissent qu'un modeste avant-goût, il va falloir apprendre à nos machines, à se passer de l'essentiel de la nourriture actuelle.

Ce qui différencie la situation présente du passé, c'est la temporalité. « Avant » les ennuis étaient pour plus tard ; maintenant ils sont pour tout de suite. C'est le calendrier qui va nous pousser à agir.

Mais transformer tout ce que l'énergie abondante a façonné autour de nous en 2 siècles ne va pas se faire en une semaine. Cela ne va même pas se faire en 30 ans, contrairement aux promesses politiques qui peuvent laisser penser l'inverse à celles et ceux qui n'ont guère pris le temps de creuser la question. Cela mérite certainement que soit posé le débat sur la décroissance.

La crise du COVID nous a fait nous souvenir que les sociétés industrielles sont soumises à des contraintes naturelles. La plus profonde de ces contraintes tient au fait que 80 % de l'énergie consommée dans le monde provient du pétrole, du charbon et du gaz naturel. Cette contrainte est de double nature : émission de gaz à effet de serre d'une part, caractère épuisable de ces sources d'énergies d'autre part.

Le changement climatique fait peser sur les sociétés humaines des risques d'une ampleur inouïe. Il existe un consensus scientifique sur la cause de ces bouleversements : c'est le réchauffement de l'atmosphère qui entraîne l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines et la sortie des énergies fossiles est inexorable. Enfin, pour faire taire les climato-sceptiques, on peut noter que certes il reste des ressources fossiles au fond des mers ou au sein des schistes bitumeux, mais quels sont les coûts écologiques, économiques et in fine humains de leur exploitation.

La première nation qui ouvrira le passage marquera l'histoire. Nous pouvons réussir grâce à ce qui fait la grandeur de notre pays : la raison et l'audace.

ETAT CIVIL



Naissances :

10 Août : GUITTON BOUSQUET Maë de Alex GUITTON et Clarisse BOUSQUET

11 Août : BLANCHON Eliott, Guillaume, Thierry de BLANCHON Kévin et ALLARD Cécile

14 Novembre : LEDUC Justine, Louise, Jeanne de LEDUC Vivien et CLEMENT Chloé



Mariage :

24 septembre : CREN Jocelyn, Frédéric, Cyrille et DARGAGNON Christel, Cécilia, Sandra



Décès :

20 janvier : PONSOLLE Patrick

24 janvier : ROGALLE veuve BENALET Augustine

02 mars : LOUBET Irénée

06 mars : SENPAU Antonio

12 mars : PENNAVAIRE veuve JUGNIOT Eloïse

31 mars : COUMES « CARDAYRE » Simone

31 mars : GRELAUD veuve WARGNIER Huguette

03 mai : SENTENAC Ginette

27 mai : BONZOM Jean-François

28 mai : HUGUET veuve BENALET Marie, Justine

18 août : DENAMIEL Marcel

17 septembre : AJAS Louis

28 septembre : MAURY veuve LOZE Irène

07 octobre : PERSON veuve BARTHE Rose

10 novembre : FAUP-FERRAND veuve LEGRAIN Berthe

29 novembre : BRUMÉ veuve CAU Ginette

Liste arrêtée le 13 décembre 2022

VIE PRATIQUE

Services au public

- L'Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 9h à 11h30 Téléphone : 05-61-65-95-14

- Secrétariat de mairie **CHANGEMENT**

NOUVEAUX HORAIRES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h

Téléphone 05-61-66-86-00 – Mail: mairie-erce@wanadoo.fr

- Ressourcerie du Haut-Salat

Dépôt : Mercredi Vendredi et Samedi 10h30/13h – 14h00/17h30

Ouverture : Mercredi et samedi 10h30/13h00 – 14h00/18h00 route d'Aulus à OUST

Et le vendredi de 10h30 à 17h30 : Chantiers bénévoles !

Venez nous rencontrer, chiner, acheter, déposer des dons !

Contact : ressourcerie.catourneenbon@laposte.net – 07-69-33-65-92/06-83-81-96-51

- Collecte des encombrants et épaves automobiles

Nous vous rappelons que le service de collecte en porte à porte des encombrants vient en complément des déchèteries, et non en remplacement de celles-ci.

2023 :

Objets encombrants : 21 mars – 09 mai – 27 juin -19 septembre – 21 novembre

Il est nécessaire de prévenir le secrétariat de mairie (Tél. : 05-61-66-86-00) le vendredi de la semaine précédant le ramassage, avant 12h. La veille au soir de la collecte : les encombrants devront obligatoirement être placés, de façon accessible sur la partie publique devant l'habitation de l'utilisateur inscrit et de façon à ne pas gêner la circulation.

- Carcasses automobiles

Semaine 12 (du 20 au 24 mars) ; semaine 30 (du 24 au 28 juillet) ; semaine 47 (du 20 au 24 novembre) Se renseigner auprès du secrétariat de mairie concernant les documents à fournir 05-61-66-86-00.



- **Déchèterie d'Oust**

Ouverte du **lundi au Samedi 8H45 à 12H15 et de 13H30 à 17H** / Tél : 06-80-55-62-66

- **France Services Itinérant**

Vous avez besoin d'aide, de conseils pour vos démarches administratives de la vie quotidienne ou d'un appui pour vos démarches en ligne ?

La communauté de Communes Couserans Pyrénées vous propose un nouveau service public itinérant.

Deux agents polyvalents tiennent à présent une permanence France Services, un jour par semaine, au plus proche de vous :

PERMANENCE A SEIX (Mairie) le VENDREDI de 9h30-12h30/13h30-16h30
Contacts : Téléphone Itinérant : 06-38-68-95-55 / Saint-Girons : 05-61-64-10-51

Que sont les services publics itinérants ? Un service de proximité pour tous les usagers. Un accompagnement pour vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes partenaires : CPAM, Mission Locale, CAF, MSA, CARSAT, Pôle Emploi.

- **Transport à la demande**

Réservation TAD (Transport à la Demande) : 05.34.14.01.72

du lundi au vendredi de 14h à 17h sauf jours fériés.

Tarif : 2€ par trajet (1€ pour les moins de 18 ans et gratuit pour les détenteurs de la carte solidarité)

Site internet mairie

N'hésitez pas à l'utiliser, toutes les informations concernant la vie de la commune s'y trouvent.

<https://erce-ariège.com/>



Sapin réalisé par les enfants de l'école